

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 06-02-2019

Version 1.03

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Code produit : 5285929
 Nom du produit : READYMATIC Révélateur et Régénérateur
 Synonymes : F1471

Substance pure/mélange : Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produit chimique photographique. Réservé aux utilisateurs professionnels.
 Utilisations déconseillées : Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Carestream Health France SAS, 1 rue Galilée, 93192 Noisy Le Grand cedex, France

Pour plus d'informations, contacter :

Informations sur le produit : +33 (0)1 82 71 11 00
 Pour obtenir des informations sur l'environnement, la santé et la sécurité, envoyez un courrier électronique à :
 WW-EHS@carestreamhealth.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency Telephone : CHEMTREC France +(33)-975181407CHEMTREC International 1-703-527-3887

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2 - (H341)
Cancérogénicité	Catégorie 2 - (H351)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Contient Hydroquinone

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

2.3. Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH	SVHC candidates
Hydroquinone	Present	123-31-9	<2	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) Aquatic Acute 1 (H400)	01-2119524016-51	
Carbonate de potassium	Present	584-08-7	1-<3	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT Single Exp. 3 (H335)	01-2119532646-36	
Carbonate de sodium	Present	497-19-8	1-<3	Eye Irrit. 2 (H319)	aucune donnée disponible	
Borate de sodium	Present	1330-43-4	<1	Repr. 1B (H360FD)	aucune donnée disponible	Reason for inclusion Toxic for reproduction, Article 57c (215-540-4)

Full text of H- and EUH-phrases: see section 16

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau

Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Sensation de brûlure.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Ce produit n'est pas inflammable.

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

5.3

Special protective equipment for fire-fighters Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide,

agent liant universel, sciure de bois). Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Reference to other sections

Référence à d'autres sections Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les chaussures et vêtements contaminés.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières à éviter Acides. Libère du dioxyde de soufre au contact des acides forts.

7.3

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Exposure Limits

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Germany
Hydroquinone 123-31-9	-	STEL 1.5 mg/m ³ TWA 0.5 mg/m ³	TWA 2 mg/m ³ C2 M2	TWA 2 mg/m ³ S+	-
Borate de sodium 1330-43-4	-	STEL 3 mg/m ³ TWA 1 mg/m ³	TWA 1 mg/m ³ R1	TWA 2 mg/m ³ STEL 6 mg/m ³	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Hydroquinone 123-31-9	-	TWA 2 mg/m ³ S+ C(A3)	-	TWA 0.5 mg/m ³ STEL 2 mg/m ³	Ceiling 2 mg/m ³
Borate de sodium 1330-43-4	-	TWA 2 mg/m ³ STEL 6 mg/m ³ C(A4)	-	-	TWA 1 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Hydroquinone 123-31-9	Sensitizer STEL 4 mg/m ³ TWA 2 mg/m ³ B	S+ H* TWA 2 mg/m ³ C2	TWA 1 mg/m ³ STEL 2 mg/m ³	TWA 0.5 mg/m ³ K** A+ STEL 1.5 mg/m ³	TWA 0.5 mg/m ³ STEL 1.5 mg/m ³ Sensitizer

		STEL 2 mg/m ³ M2			
Borate de sodium 1330-43-4	-	STEL 0.8 mg/m ³	-	TWA 1 mg/m ³ STEL 2 mg/m ³	TWA 1 mg/m ³ STEL 3 mg/m ³ Repr1B

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.
Équipement de protection individuelle	Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1

État physique	Liquide
Aspect	Aucune information disponible
Couleur	Inodore
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ • Méthode</u>
pH	10.1	
Point/intervalle de fusion:	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	> 100 °C	
Point d'éclair	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	24 mbar @ 20 °C	

Densité de vapeur	0.6	
Densité	1.08	Aucune information disponible
Hydrosolubilité VALEUR	complètement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Température de décomposition	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Viscosité, cinématique	aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	aucune donnée disponible	
Explosive properties	aucune donnée disponible	
Oxidizing properties	aucune donnée disponible	
9.2		
Point de ramollissement	aucune donnée disponible	
Masse molaire	aucune donnée disponible	
Densité	aucune donnée disponible	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e)
Sensibilité aux décharges statiques	Aucun(e)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Ne pas congeler.

10.5

Acides. Libère du dioxyde de soufre au contact des acides forts.

10.6

Oxydes de soufre

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Product Information

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut
------------	---

provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

Ingestion

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements.

Mesures numériques de toxicité**Acute toxicity**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	11,348.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	24,132.00 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydroquinone	375 mg/kg (Rat) Oral LD50 Rat 375 mg/kg (Source: ECHA)	> 4800 mg/kg (Rat)	
Carbonate de potassium	> 2000 mg/kg (Rat) Oral LD50 Rat 2000 mg/kg (Source: ECHA)	>2000 mg/kg (Rabbit)	
Carbonate de sodium	4090 mg/kg (Rat) Oral LD50 Rat 4090 mg/kg (Source: HSDB)		
Borate de sodium	2660 mg/kg (Rat) Oral LD50 Rat 2660 mg/kg (Source: JAPAN GHS)	2000 mg/kg (Rabbit) Dermal LD50 Rabbit >2000 mg/kg (Source: IUCLID)	2 mg/m ³ (Rat) 4 h Inhalation LC50 Rat >2 mg/m ³ 4 h (Source: HSDB)

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut entraîner une irritation cutanée.

Serious eye damage/eye irritation Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales Classification d'après les données disponibles pour les composants. Contient un mutagène connu ou supposé.

Carcinogenicity Classification d'après les données disponibles pour les composants.

Nom chimique	Union européenne
Hydroquinone	Carc. 2

Reproductive toxicity D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - repeated exposure	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ecotoxicité

Toxicité pour le milieu aquatique 0% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Hydroquinone	0.335: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 13.5: 120 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	0.044: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.044: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.1 - 0.18: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 0.17: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50		0.29: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Carbonate de potassium	-	-		440 - 880: <24 h Daphnia magna mg/L LC50
Carbonate de sodium	242: 120 h Nitzschia mg/L EC50	300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static		265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Borate de sodium	158: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 2.6 - 21.8: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static	340: 96 h Limanda limanda mg/L LC50		1085 - 1402: 48 h Daphnia magna mg/L LC50

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: .

Facteur de bioconcentration (BCF)

Nom chimique	log Pow
Hydroquinone	0.5

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Cette information est fournie pour aider les utilisateurs à une élimination appropriée des bains prêts à l'emploi préparés et utilisés selon les spécifications Carestream Health.

Bain prêt à l'emploi	Les déchets de l'industrie photographique sont, actuellement, classés comme dangereux par la Directive européenne 91/689/CE. Le code déchet est 09 01 01 Bains de développement aqueux contenant un activateur. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales et principes s'appliquant à ce type de déchets. Consulter une société agréée pour la collecte et l'élimination des déchets photographiques.
Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales.
Récipients vides	Les flacons et récipients entièrement vidés, après rinçage de préférence trois fois avec de petites quantités d'eau peuvent être revalorisés ou éliminés comme des déchets industriels non dangereux. À chaque fois que cela sera possible, minimiser les déchets en utilisant l'eau de rinçage pour préparer le bain prêt à l'emploi. Le code déchet est 15 01 02 Emballages en matières plastiques.
Emballages contaminés	Les déchets d'emballage contaminés par des résidus dangereux devront être éliminés en tant que déchets dangereux. Dans ce cas, le code déchet devient 15 01 10 Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations données ci-dessous sont fournies pour vous aider dans votre documentation. Elles peuvent compléter celles portées sur l'emballage. L'emballage de votre produit peut indiquer une version différente d'étiquetage en fonction de sa date de fabrication. Suivant les quantités des emballages intérieurs et les instructions d'emballage, il peut être soumis à des exceptions réglementaires spécifiques. Consulter l'emballage du produit pour plus de renseignements.

IMDG/IMO

14.1. ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition	Non réglementé
14.3. Classe de danger	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5. Polluant marin	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR/RID

14.1. ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition	Non réglementé
14.3. Classe de danger	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5. Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	Aucun(e)

OACI/IATA

14.1. ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition	Aucun(e)

14.3. Classe de danger	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5. Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code ERG	Aucun(e)

Pour de l'information sur le transport, rendez-vous à : <http://ship.carestream.com>

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COMMISSION REGULATION (EU) 2015/830 of 28 May 2015 Regulation (EC) No 1272/2008 of the European Parliament and of the Council of 16 December 2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures, amending and repealing Directives 67/548/EEC and 1999/45/EC, and amending Regulation (EC) No 1907/2006 with amendments.

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Persistent Organic Pollutants

Sans objet

Ozone-depleting substances (ODS) regulation (EC) 1005/2009

Sans objet

Inventaires internationaux

AICS (Australie)	Est conforme
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
NZIoC	Est conforme
PICCS	Est conforme
TSCA	Est conforme

Légende :

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

No Chemical Safety Assessment has been carried out for this substance/mixture.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H315 - Provoque une irritation cutanée
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

SVHC: Substances of Very High Concern for Authorization:

Legend Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA:	Pondérée dans le temps	STEL:	Valeur limite à court terme
Ceiling:	Valeur limite maximum:	*	Désignation « Peau »

Date d'émission 05-02-2014

Date de révision 06-02-2019

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte